

Formation pour EBP Point de Vente

Objectifs :

- S'initier et maîtriser les fonctionnalités de base du logiciel EBP
- Être capable de gérer son activité

Public concerné :

- Toute personne désirant utiliser le logiciel (gérant utilisateur, assistant de gestion, salarié, ...)

Pré requis :

- Connaissances de base en informatique (clavier, saisie)
- Connaître le vocabulaire du bâtiment

Objectifs Pédagogiques :

- Utiliser l'environnement du logiciel
- Appliquer le processus vente, suivi de chantier

Moyens pédagogiques :

- Logiciel EBP lui-même
- Manipulations du logiciel sur les différents points abordés, utilisation d'exemples concrets

Mode d'évaluation et de validation :

- S'effectue tout au long de formation
- Une évaluation sera effectuée à la fin de la formation

Lieu de la formation :

- Chez le client et avec son matériel informatique

Délais d'accès à la formation :

- Selon délais de prise en charge de l'OPCO

Durée :

- 3 jours

Tarif :

- 1800 € Ht - Possibilité de prise en charge par votre organisme de formation

Programme de formation EBP Point de Vente

I. Comprendre l'environnement du logiciel

- L'ergonomie de l'application
- Les paramètres du dossier : comprendre les choix de paramétrages, choix du dossier selon l'activité
- Les mentions obligatoires des documents de ventes
- Personnalisation de l'écran de vente

II. Gestion de la Caisse

- Encaissement Client
- Gestion des mouvements de caisses : retraits, dépôts, transfert
- Ouverture et fermeture de la caisse
- Gestion des règlements et multi-règlements
- Gestion des retours articles et des avoirs
- Statistiques

III. Gestion clients et articles

- Fichiers Clients et articles
- Familles client et article
- Carte de fidélité clients

IV. Ventes et stocks

- Gestion des achats et des stocks
- Gestion des documents de ventes
- Gestion des stocks
- Gestion des impayés

V. Divers

- Transfert en comptabilité
- Sauvegarde

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Conformément à la réglementation (loi du 11/02/2005 – Article D5211-2 et suivants du code du travail), nous pouvons adapter nos programmes pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à la formation. Nous pourrions vous accompagner dans la recherche de solution ou bien faire appel à des compétences extérieures (AGEFIPH, CRFH Nouvelle Aquitaine,...)



Document Version 202411

